

**CTL Emplois**  
**du 24 janvier 2022**

**La force de tous  
les agents de la DGFIP**

Évreux, le 24 janvier 2022

Mme la présidente,

En préambule à ce CTL emplois, Solidaires Finances Publiques souhaite vous alerter solennellement sur les conditions de travail des collègues qui sont intimement liées à la question des emplois.

Vous allez, malgré la communication affichée ( création de 9 emplois) valider une nouvelle vague de suppressions de postes à la DDFIP.

Ces nouvelles suppressions de postes viennent ajouter aux difficultés rencontrées dans les services avec la mise en œuvre du NRP.

En effet, les agentes et agents du département viennent de subir sa mise en place en à peine 18 mois et avec une dernière vague mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Nous profitons de cette première instance de l'année pour réitérer auprès de vous l'alerte plusieurs fois formulée auprès de la Direction sur les conditions de travail et la santé des agent-es. Les agent-es des services sont encore plus en souffrance depuis la mise en place des nouvelles structures « sans concertation », sans groupe de travail les associant.

Les agent-es souffrent de conditions de travail extrêmement dégradées. On leur demande d'en faire toujours plus avec toujours moins de moyens. Cette politique délétère n'est accompagnée d'aucune réflexion sur l'organisation du travail ni d'analyse des tâches au sein de processus de travail de plus en plus mouvants. L'amoncellement de réformes qui se suivent en cascade ne fait plus sens. Les agent-es, bien que souvent très attaché-es à leurs missions de service public, arrivent parfois à en perdre le sens de leur travail, le plus souvent leur moral est touché.

Dans la plupart des services, nous assistons à un découragement total voire à des arrêts de maladie ou du télétravail prescrit pour cause de souffrance. Il existe désormais une dérive consistant dans l'attribution du télétravail prescrit pour préserver les agent-es en souffrance. Mais les isoler du service ne peut être qu'une solution à court terme et individuelle et ne répondra pas à toutes les problématiques organisationnelles et relationnelles du collectif.

Il faut agir vite sur les causes du mal être au travail !

Ces causes ne font nul doute pour nous. Nous en avons déjà évoqué plusieurs ci-dessus mais on retrouve souvent les mêmes problématiques partout. Un pilotage et un encadrement défaillant lié à des difficultés pour les chef-fes et responsables de services à s'organiser avec des changements et restructurations perpétuels et aussi à leur propre souffrance au travail.

Des manques d'effectifs criants, des pertes de « sachant-es » qui n'ont pas suivi leurs missions, des nouvelles et des nouveaux qui n'ont pas pu être formés, le télétravail massif qui s'est développé à vitesse grand V sans une organisation pensée en amont etc.

Aussi, Madame la présidente, nous vous alertons aujourd'hui dès votre prise de fonction, car nous ne sommes plus en capacité de citer un service dans lequel tout va bien !

Les agentes et les agents (chef·fes de services inclus) se sentent méprisés et traités comme des pions pour lesquels la Direction n'a aucune considération.

Si Solidaires Finances Publiques a fait le choix de siéger aujourd'hui, ce n'est en aucun cas pour cautionner les suppressions d'emplois puisque, sans surprise, nous voterons CONTRE le projet de la Direction.

Si nous avons choisi de siéger c'est parce que les documents présentés pour ce CTL font apparaître des incohérences et posent beaucoup de questions.

Solidaires Finances Publiques attend donc de votre part un réel dialogue et des réponses claires et précises aux questions qui seront posées en cours de séance.

Les élu·es de Solidaires Finances Publiques en CTL.